

Discours des Vœux 2015

Bonsoir,

C'est une cérémonie de vœux très particulière que nous célébrons ce soir.

Elle intervient dans un **début d'année difficile** pour notre Société. Et c'est avec émotion que nous pensons aux victimes des récents attentats et que nous nous associons à cet élan de communion nationale.

Cette cérémonie s'inscrit également dans un **calendrier législatif** déterminant pour les professions libérales, dont la nôtre, car de nombreux projets de lois ou d'ordonnances sont très défavorables à notre profession.

Enfin, **elle clôt une journée de mobilisation** à l'occasion de laquelle tous les architectes ont été invités à réfléchir sur **l'avenir de leur profession**. Rassemblement organisé dans l'urgence pour pallier l'annulation de la manifestation de l'UNAPL due aux tragiques événements.

Le colloque de cet après-midi a été un véritable succès, non seulement par le nombre de participants, mais aussi par les organisations professionnelles qui nous ont rejointes, DPA et la SFA, **et je les en remercie tous**.

Cette journée a été riche en débats et échanges, et a débouché sur la résolution commune suivante:

- Depuis plusieurs décennies la dimension humaine et culturelle de l'Architecture est bafouée, au profit d'intérêts marchands. Les conditions d'exercice des architectes n'ont cessé de se dégrader.

- Forts de ce constat, les architectes par leurs syndicats, représentants, associations et étudiants se sont réunis le 22 Janvier 2015 au Conseil Economique Social et Environnemental à Paris, pour interpeller le Président de la République, garant de la Loi sur l'Architecture pour qu'il confirme l'intérêt que la Nation porte à son patrimoine et à la qualité de la réalisation de son cadre de vie.

- Les architectes dénoncent :

- o les atteintes permanentes à la loi MOP*
- o les atteintes récurrentes aux seuils de recours*
- o l'arsenal de textes toxiques : loi Macron, loi sur la transition énergétique, transposition de la directive des marchés publics ...*

- Les architectes refusent le processus de destruction de l'exercice de leur profession

- Les architectes se mobilisent pour :

- o Le maintien et la stricte application de la Loi de 1977 sur l'Architecture qui affirme que la création architecturale est d'intérêt public et l'expression de la culture*
- o La confirmation de la Loi MOP, comme garante d'une production de qualité, et son extension à l'ensemble des marchés*
- o Refuser la disparition de l'indépendance de la fonction d'architecte, trahie par les conceptions constructions, les PPP, les Semop etc...*

- Pour qu'ils soient reconnus comme des acteurs indispensables de la rénovation globale, et de la loi sur la transition énergétique
- Pour une juste rémunération à hauteur de leurs compétences et de leurs responsabilités
- Pour un diplôme unique intégrant l'habilitation à la maîtrise d'œuvre
- Pour une tutelle à la hauteur des enjeux

Ils appellent tous les architectes et les étudiants en architecture à se mobiliser pour un rassemblement national, pour exprimer aux pouvoirs publics leurs attentes quant à l'avenir de leur profession.

Les organisations et associations professionnelles présentes décident de se constituer en comité de préparation à cette conférence.

Celle-ci va prendre toutes ses dimensions dans les jours et mois à venir.

Tout d'abord dans le cadre de la **Stratégie Nationale pour l'Architecture** lancée par Madame Fleur Pellerin, à laquelle nous comptons bien **participer activement**.

Ensuite pour expliquer et faire comprendre aux **parlementaires les enjeux et conséquences** des textes qu'ils s'apprêtent à voter

Enfin pour **défendre encore et toujours l'architecture** et ses principaux acteurs, les **architectes**.

Car c'est le rôle de l'Union nationale des Syndicats d'Architectes que j'ai l'honneur de présider.

Notre Union n'a pas chômé cette année, tant au niveau national que régional, et ce, grâce à nos syndicats territoriaux

En février, nous avons lancé une vaste action auprès des préfets et des élus pour combattre le **dumping des honoraires** et proposer des **procédures de MAPA vertueuses**

En mai, nous avons invité les **nouveaux maires** à prendre conseils auprès des architectes pour le développement futur de leurs villes

Tout au long de l'année se sont égrenées **des concertations, des auditions où l'Unsfa a toujours répondu présente et fait des propositions**, que ce soit pour la mission Duport sur les autorisations administratives, l'accessibilité, la dépendance, le RGE, la carte vitale du bâtiment, la sécurité incendie, les référentiels de compétences en formation initiale, la relance du logement et de la construction, les mesures de simplifications, etc, etc... je ne peux les énumérer toutes ici.

Nous siégeons aussi au **conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique** installé par Sylvia Pinel et **Manuel Valls** nous a reçus en juillet.

2014 a été aussi une année d'affrontement et de résistance.

Dès juin, nous nous sommes inquiétés de certaines dispositions du projet de loi sur la **transition énergétique**, qui évinçaient totalement les architectes de la rénovation, bien **qu'ils en soient des acteurs primordiaux**. La loi a été votée en première lecture et nous continuons notre action en alertant et agissant auprès des sénateurs.

Si les architectes sont exclus de la rénovation énergétique, il n'en est pas de même pour tous. En effet, et vous ne rêvez pas, la Poste a passé une convention avec le conseil général de Vendée, et les

facteurs vendéens vont effectuer des diagnostics énergétiques. Mais avec quelles compétences, quelle formations, quelles garanties et sous quelle responsabilité ?

Certains diront que le facteur Cheval a construit un palais, alors pourquoi ne feraient-ils pas de la rénovation ? Est-ce que le bâtiment serait devenu "timbré" ?

Autre sujet d'inquiétude, le projet d'ordonnance de la **transposition européenne des marchés publics** qui s'attaque à la loi MOP et à la loi sur l'architecture, en favorisant les **contrats globaux**, alors que **l'indépendance des architectes protège et défend les intérêts du maître d'ouvrage**.

Enfin, l'attaque frontale **contre les professions réglementées** par Arnaud Montebourg, reprise en boucle par les médias, et assumé par monsieur Macron nous a indignés.

Comment ignorer que l'essence même d'une profession réglementée est de protéger le consommateur.

Quel signe a été donné au public ?, si ce n'est d'accroître encore sa **méfiance** vis à vis de notre profession, alors que la situation économique catastrophique de nos agences démontre que nous ne sommes ni des nantis ni des rentiers.

C'est pour cela que **nous nous sommes associés à l'action initiée par l'UNAPL**, en fermant nos agences le 30 septembre, en descendant ce jour-là dans la rue dans plusieurs régions, et en se mobilisant pour la grande manifestation d'aujourd'hui qui a dû être annulée suite aux attentats.

La loi pour la croissance et l'activité d'Emmanuel Macron concerne aussi les architectes.

Tout d'abord, dans ses articles 22 et 22 bis pour le capital de leurs sociétés nous inquiètent toujours. Et surtout, dans son article 30 qui porte de 20 à 800 m² le seuil de recours à architecte pour **toutes** les constructions agricoles, et crée ainsi un dangereux précédent..

Allons-nous laisser les paysages français continuer à se détériorer ?

Non, nous continuerons à nous battre, et nous avons ainsi transmis à l'ensemble des députés copie du courrier envoyé au rapporteur, Christophe Castaner, qui présente **des exemples concrets de bâtiments agricoles qui défigurent nos campagnes**.

Mais au-delà de ces combats, nous devons mobiliser la profession et élargir ses compétences.

C'est ainsi que nous avons lancé en septembre, avec le GEPA, une vaste action de formation aux **Ad'AP** (les agendas d'accessibilité programmés) pour laquelle nous avons obtenu une prise en charge directe du FIF-PL. En 4 mois, **près de 600 stagiaires** ont suivi ces sessions, et sont prêts à répondre à ces marchés.

Encore une fois, cela démontre **l'importance de la formation continue** pour laquelle nous militons depuis tant d'années.

Nous allons renouveler cette expérience en 2015, en développant avec le GEPA une formation sur la **"rénovation du patrimoine ordinaire"**, sur tout le territoire

Ce qui s'inscrit parfaitement dans notre volonté d'être **connus, et reconnus comme des acteurs incontournables et nécessaires de la rénovation** globale et non seulement énergétique.

Il y a trois ans, nous décidions d'engager les architectes dans le **BIM**, ce qui a suscité beaucoup d'interrogations de nos confrères, de la méfiance et même de l'opposition chez certains. Mais nos

communications, nos ateliers aux deux derniers congrès, nos différentes conférences ont eu raison de ce scepticisme, et le succès que rencontrent nos différents événements en témoigne.

Le Club BIM Prescrire que nous avons créé se développe beaucoup plus vite que prévu et je suis heureuse de vous annoncer la tenue des **premières assises du BIM pour les architectes** qu'il organisera, avec l'Unsfa, en juin 2015.

En décembre nous avons rencontré **notre ministre de tutelle, Fleur Pellerin**, qui nous a développé **sa stratégie nationale pour l'architecture**.

Elle s'appuie en partie **sur le rapport de Patrick Bloche** qui préconise **36 propositions en faveur de la création architecturale**, issues de la concertation à laquelle nous avons participé en début d'année **Ambition louable et attendue depuis longtemps par la profession**

Enfin une véritable politique de l'architecture que nous ne pouvons que saluer

Mais immédiatement contrecarrée par les faits : la suppression du recours aux architectes pour tous les bâtiments agricoles de moins de 800 m² dans la loi Macron, le seuil des 170 m² de surface de plancher non réajusté malgré un rapport interministériel favorable, l'absence des architectes dans le projet de loi sur la transition énergétique, la loi sur l'architecture mise à mal dans une transposition ultra-libérale de la directive européenne, et enfin **un projet de loi relative à la liberté de création, l'architecture et le patrimoine** qui sera présenté en mars, c'est-à-dire **bien avant les conclusions** de la Stratégie Nationale pour l'Architecture.

Chers amis, chers confrères, vous tous, qui êtes venus nombreux ce soir à cette cérémonie, **soyez présents à nos côtés pour défendre les architectes et plus largement l'architecture**
Ne laissez pas les considérations mercantiles et financières prendre le pas sur l'intérêt public.

Merci à **Agnès Vince** d'être notre relais au ministère de la culture, et à tous ses services qui œuvrent pour l'architecture

Merci à **Michel Chassang** pour sa pugnacité à défendre l'exercice libéral et à avoir su mobiliser l'ensemble des professions libérales

Merci à **vous, architectes**, de nous avoir suivi dans notre rassemblement cet après-midi et de vous être mobilisés au service de la profession

Merci aux représentants des organisations professionnelles **de la maîtrise d'œuvre d'être présents ce soir** et de démontrer ainsi que **nous devons mener nos combats ensemble**

Merci à vous tous, **acteurs de la construction**, de croire encore à la nécessité des architectes

Merci à **nos partenaires** pour leur soutien et leur aide, sans quoi l'Unsfa ne pourrait fonctionner

Merci à la **presse professionnelle** d'avoir relayé nos actions et prises de positions, et aux **Editions PC** d'élaborer avec nous notre revue **Passion Architecture** chaque trimestre.

Merci aux **permanents de l'Unsfa, du GEPA, du Club Prescrire** pour leur investissement

Merci à **tous nos syndiqués** répartis sur toute la France, métropole et départements d'outre-mer, pour leur militantisme et leur volonté de défendre l'architecture, et tout particulièrement à **leurs présidents** de nous accompagner dans nos actions, de nous motiver et de nous mobiliser pour la profession. Merci à eux de contribuer financièrement au fonctionnement de l'Unsfa, car un syndicat ne saurait vivre sans cotisations, même si leurs élus sont bénévoles.

Et enfin, merci aux **membres du Bureau National** qui m'épaulent chaque jour et qui cumulent leurs charges professionnelles avec celles de l'Unsa, exercice parfois difficile et même périlleux pour la survie de leurs agences.

Le congrès de Saint Etienne a su renouer les liens entre nous et à nous motiver pour poursuivre notre action, je suis sûre qu'il en sera de même lors du **congrès de Montpellier qui se tiendra les 29, 30 et 31 octobre.**

Merci à Karine Séverac et à son équipe de l'Union Syndicale du Languedoc Roussillon de prendre le relais

Nous vous y donnons rendez-vous et comptons sur votre présence à tous.

2015 sera ma dernière année de mandat, mais ne croyez pas que je vais baisser les bras pour autant.

Avec vous tous, je suis certaine que nous saurons transformer ces mauvais présages en un **renouveau de la profession, pour que les architectes et l'architecture perdurent.**

L'architecture est le premier des arts, qu'il en soit toujours ainsi !

Bonne année à tous,

Marie-Françoise Manière, présidente